

# Enfants de soignants à l'école : de petits effectifs

Aucun établissement pris d'assaut, hier. Comme l'a demandé le gouvernement pour faciliter le travail des personnels soignants, leurs enfants sont accueillis dans les écoles. Le dispositif est encore en calage.

Dès lundi matin, des enfants de personnels soignants ont été accueillis dans les écoles. Une directive nationale prise afin de préserver la disponibilité des professionnels de santé face à la pandémie de Covid-19. Le dispositif, proposé « **quand il n'y a pas d'autre mode de garde pour les parents** », rappelle Laurence Guillouard, du syndicat SNUipp, n'a pas été pris d'assaut.

Dans une école de Caen contactée par téléphone par *Ouest-France*, ce midi, il n'y avait que deux élèves. À Éterville, trois enfants. À Bernières-sur-Mer, à quelques kilomètres au nord, « **quatre élèves ont été pris en charge** », indique le nouveau maire, Thomas Dupont-Federici. Dans un groupe scolaire de Vire joint ce matin par *Ouest-France*, six écoliers.

« **Oui, ce sont plutôt de petits nombres d'enfants** », confirme Laurence Guillouard. Le rectorat, lui, n'avait pas de chiffre communicable, en fin de journée.

Pas de gros souci

Des professionnels de santé confient avoir cherché en priorité des solutions familiales pour garder les plus jeunes. « **Je ne les ai pas mis car mon mari est en télétravail** », confie Leïla, une infirmière de Caen. Yolène, aide-soignante, a eu recours aux grands-parents pour ses enfants : « **Mais je ne vais pas les laisser indéfiniment. Jeudi et vendredi, je compte les mettre à l'école.** »

Cet accueil, « **organisé, au moins dans un premier temps, dans l'établissement de scolarisation habituel des élèves concernés** », comme l'a indiqué l'Éducation nationale aux directeurs d'école, a dû trouver ses marques. « **On est dans une situation inédite** », souligne la secrétaire départementale du syndicat SNUipp, qui n'a pas eu écho de gros souci. « **Des collègues, m'ont toutefois appelée et m'ont dit qu'ils étaient volontaires mais voulaient des conditions de protection suffisantes.** »

Le masque n'est pas nécessaire, comme le rappellent les médecins, mais les enseignants aimeraient au moins disposer de gel hydroalcoolique en quantité suffisante. Le lavage des mains au savon peut cependant suffire.

En garde, pas en classe

Le personnel municipal participe à ce service d'accueil, en lien avec le personnel enseignant. « **Concernant l'accueil périscolaire, l'objectif est d'accueillir les enfants dès 7 h 30, le temps du midi, et jusqu'à 18 h 30** », a indiqué la mairie de Caen aux directrices et directeurs d'école. Approche similaire dans la plupart des communes

« **C'est vraiment de la garde**, rappelle Laurence Guillouard, elle-même professeure des écoles volontaire. **Pas de cours assuré. On peut bien sûr leur donner un coup de main s'ils ont du travail à faire par leurs enseignants.** » Le rectorat rappelle que les écoles privées ont reçu les mêmes directives. Avec la formation de petits groupes (dix élèves maximum). Une réunion de crise à la préfecture du Calvados, hier, ainsi que la nouvelle prise de parole du président Macron, pourraient toutefois amener la situation à évoluer.

Dès hier, le rectorat précisait : « **En fonction du nombre d'enfants concernés, et dans le courant de la semaine, d'autres modalités pourront être mises en place. Notamment un regroupement près des pôles de santé.** »

Hier, à 16 h 30, des parents d'écoles de la Rive droite apprenaient ainsi que leurs enfants seraient regroupés à l'école Lyautey. D'autres établissements pourraient connaître la même tendance, même s'il est envisagé qu'ils accueillent également les enfants d'autres catégories professionnelles (forces de l'ordre et secours, par exemple).

Laurent NEVEU.



Un petit nombre d'élèves est accueilli depuis lundi matin, dans les écoles, à Caen comme partout en France, pour les enfants du personnel soignant. Archives Ouest-France